



Environment and Climate Change Canada Detailed Management Action Plan
For the recommendations of report 6: [Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act—2030 Emissions Reduction Plan](#)
Fall 2023 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development

Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
31	To improve transparency and effectiveness in implementing measures, Environment and Climate Change Canada should publish timetables specifying an implementation deadline, milestones, and expected emission reductions for each of its measures. In addition, the department should ensure this information is contained in subsequent emissions reduction plans and progress reports, beginning with the 2023 progress report.	Agree. As required by subsection 10(1)(e) of the <i>Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act</i> , Environment and Climate Change Canada will publish a projected timetable for the implementation of measures included in future emissions reduction plans. As required by subsection 14(b) of the <i>Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act</i> , Environment and Climate Change Canada will provide an update on the implementation of the federal measures, sectoral strategies, and federal government operations strategies described in emissions reduction plans, including, where available, information such as final implementation deadlines and anticipated reductions. The first Progress Report associated with the 2030 Emissions Reduction Plan will be completed by the end of 2023.	Emissions Reduction Plans and the progress reports are produced in accordance with the <i>Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act</i> . Subsequent Emissions Reduction Plans will include a projected timetable for the implementation of measures. Progress reports associated with Emissions Reduction Plans will also be published, which will include an update on the implementation of the federal measures, sectoral strategies, and federal government operation strategies described in emission reduction plans, and, where possible, information such as final implementation deadlines and anticipated reductions.	December 31, 2029	<ol style="list-style-type: none"> 1. Emissions Reduction Plans for the years 2035, 2040, 2045, and 2050 are established per the reporting schedule of the Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act. Plans include projected timetable for the implementation of measures included in the plan. The next ERP will be for the 2035 Target and be established by December 2029. 2. Progress reports on Emission Reduction Plans are established per the reporting schedule of the Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act. The first progress report associated with the 2030 Emissions Reduction Plan will be prepared by December 2023. 	Horizontal Policy and Coordination Division, Horizontal Policy, Engagement and Coordination Directorate (HPEC), Climate Change Branch (CCB) Interdepartmental Climate Affairs and Reporting Division, HPEC, CCB



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
32	<p>To ensure that the next Emission Reduction Plan is inclusive, Environment and Climate Change Canada, working with the federal organizations implementing measures in the plan, should conduct a thorough analysis on all measures within the plan to determine how certain groups will be affected by the plan and its measures. On the basis of this analysis, the department, working with other federal organizations, should put in place measures to mitigate these effects, develop performance indicators, and collect disaggregated data to assess if the measures are working.</p>	<p>Partially Agree. Environment and Climate Change Canada, along with other departments responsible for implementing measures in the 2030 Emissions Reduction Plan, will continue to leverage government-wide decision-based tools, such as the Gender-Based Analysis Plus tool, to analyze the impacts of measures on specific demographics, and to inform the development of future measures. Environment and Climate Change Canada will also apply such tools to future emissions reduction plans, and related milestones, required by the <i>Canadian Net-Zero Emissions Accountability Act</i>. Environment and Climate Change Canada is not solely responsible for the development of measures, collection of disaggregated data, or development of performance indicators across the Emissions Reduction Plan, but will work collaboratively with other implementing departments, to explore options for developing indicators and for collecting data to better understand the impact of climate measures on certain groups, such as marginalized groups.</p>	<p>Based on a review of the GBA+ analysis completed for ERP measures, ECCC with implementing departments will identify opportunities for further analysis and identify indicators and data that could be collected to better understand the impact of ERP measures on marginalized groups and inform development of new measures.</p>	December 31, 2024	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audit recommendation and workplan shared with implementing departments by December 31, 2023. 2. Establish a working group with implicated departments, and develop a workplan, which could include reviewing some existing GBA+ analysis and indicators, and identification of gaps/opportunities by January 31, 2024. 3. With implicated departments, identify indicators and data that could be collected to better understand the impact of ERP measures on marginalized groups by September 30, 2024. 4. With implicated departments, develop an action plan for collection of indicators and data by December 31, 2024. 	<p>Horizontal Policy and Coordination Division, Horizontal Policy, Engagement and Coordination Directorate (HPEC), Climate Change Branch (CCB)</p> <p>Climate Change Secretariat (CCS), CCB</p>



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
41	<p>To improve the transparency and credibility of its modelling, Environment and Climate Change Canada should work with independent scientists, engineers, and economists and apply their expertise in a pan-Canadian modelling forum. The forum could integrate the Energy Modelling Hub into its framework to avoid overlap. Collaboration should include a timely in-depth peer review of the department's modelling assumptions, structures, and interactions. The review should also improve the model's input data and assumed values to make them as realistic as possible. Environment and Climate Change Canada should formalize this collaboration and make the results public.</p>	<p>Partially Agree. Environment and Climate Change Canada continues to enhance the transparency and credibility of its emissions modelling. This has been recognized by third parties, who noted that the Emissions Reduction Plan includes more transparency on the modelling and analysis used to develop the projections than we've seen before, develops sector-by-sector emissions projections that could form the basis of sectoral road maps to aid with implementation, and provides insight on how the plan is to be executed.</p> <p>Environment and Climate Change Canada recently concluded an expert-led process to provide independent advice on its modelling. The Action Plan developed to address the recommendations received through this modelling review will include early actions such as establishing a Canadian version of the Stanford University Energy Modeling Forum, which will provide regular opportunities to formally collaborate with external modelling experts. The recommendations received through this modelling review will be made public as will results of the new Modelling Forum.</p> <p>Environment and Climate Change Canada shares the goals of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development with differences of emphasis in certain areas such as the specifics of the interactions with experts.</p>	<p>Through the implementation of its Action Plan, Environment and Climate Change Canada will further enhance the transparency and credibility of its models by providing greater details on its assumptions and model documentation.</p> <p>Environment and Climate Change Canada will also collaborate with the appropriate organizations to create a network of modellers that will provide a venue for greater collaboration among Canadian modellers and for in-depth peer review of the models, including how they are built, how they interact with each other, and the assumptions.</p> <p>This collaboration will begin with a net-zero workshop in the Fall of 2023 to support better alignment between the energy/environment modelling community's (government, academia, and civil society) work to assess what are the appropriate models to assist policymakers in achieving the Government of Canada's net-zero by 2050 target. This workshop will bring together experts from the energy/environment modelling community where their expert views will be solicited and help inform how to best evolve net-zero modelling and approaches in Canada.</p>	July 1, 2026	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2023 ERP Progress Report and/or 2023 Emissions Projections Report (publication in Fall 2023) will include an enhanced level of detail on the assumptions underlying all modelled policies and measures; links to model documentation where possible; and more detailed GHG emissions results. (December 31, 2023) 2. Net-Zero Modelling Workshop (September 20 and 21, 2023) 3. Modelling Network initial Workshop (January 1, 2025) 4. Modelling Network Workshop – Project Modelling Exercise (March 30, 2025) 5. Modelling Network Workshop – Project Results Comparison (July 1, 2026) 6. Bi-annual status reports to Assistant Deputy Minister of ECCC's Strategic Policy Branch on implementation of the action plan (March 31, 2024). 	Economic Analysis Directorate, Strategic Policy Branch



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
			<p>Environment and Climate Change Canada will also initiate the establishment of a Canadian Modelling Forum that would bring together leading experts and decision makers from government, industry, universities, and other research organizations to study important energy and environmental issues. For each study, the Modelling Forum would organize a working group to develop the study design, analyze and compare each model's results and discuss key conclusions. The Forum would provide a non-partisan platform for objective discussion of important issues. The objective of each study group would be to share research and to discuss modelling results.</p>			
50	<p>To help ensure timely implementation of climate measures, Environment and Climate Change Canada should monitor that the information in the climate data hub is complete, accurate, concise, and relevant. When it is not, Environment and Climate Change Canada should promptly follow up with implementing organizations. It should also align the information in the hub with the Horizontal Results Framework for Climate Mitigation by 2024.</p>	<p>Agree. Environment and Climate Change Canada will review the data collected from implementing departments to identify and address any gaps and ensure ongoing consistency between the climate data hub and the Horizontal Results Framework for Climate Change Mitigation.</p>	<p>The climate data hub is complete, accurate, concise and relevant and aligned with the Horizontal Results Framework for Climate Change Mitigation.</p>	June 30, 2024	<ol style="list-style-type: none"> 1. Review climate data hub gaps by December 31, 2023. 2. Implement any required changes to the process of gathering and validating information, and any changes to improve the relevance of the information requested, by March 31, 2024. 3. Align with the revised Horizontal Results Framework by June 30, 2024. 	<p>Climate Change Secretariat (CCS), Climate Change Branch (CCB)</p>



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
57	Environment and Climate Change Canada, in coordination with implementing federal organizations and the interdepartmental climate-plan-implementation committees, should systematically identify the key measures needed to meet Canada's 2030 and 2050 emission reduction targets and prioritize their implementation. It should also publish this information in the 2025 Progress Report.	Agree. Environment and Climate Change Canada, along with other departments responsible for implementing measures in the 2030 Emissions Reduction Plan, through the auspices of the Climate Plan Implementation Committee will systematically identify and prioritize key measures.	The Climate Plan Implementation committees will identify key measures and prioritize their implementation.	December 31, 2025	<ol style="list-style-type: none"> 1. Develop approach to identify and prioritize key measures, in collaboration with implementing departments by January 31, 2024. 2. Seek approval from DM Committee on Climate Plan Implementation on identification and prioritization of key measures by March 31, 2024. 3. Initial internal reporting on progress of key measures by October 31, 2024. 4. Publish information in the next 2030 ERP Progress Report in 2025. 	Climate Change Secretariat (CCS), Climate Change Branch (CCB)
72	Building on existing tools, Environment and Climate Change Canada, working with implementing federal organizations, should develop a complete monitoring framework to enable timely assessment of whether results are on track. The framework should include multiple performance indicators for sectors and measures, with targets and interim milestones, developed in coordination with the department's modeling group.	Agree. Environment and Climate Change Canada will further develop the existing Horizontal Results Framework for Climate Change Mitigation and the climate data hub, in complementary and consistent ways, to include more indicators, targets and interim milestones.	The Horizontal Results Framework for Climate Change Mitigation, published annually as a supplementary table to the ECCC Departmental Results Plans and Reports, and the climate data hub, will have more indicators, targets and interim milestones in the 2024-25 reporting period compared to the 2023-2024 reporting period.	June 30, 2024	<ol style="list-style-type: none"> 1. Audit recommendation and plan of action shared with implementing departments by December 31, 2023. 2. Development of additional indicators, targets and interim milestones through collaboration with implementing departments and coordination with 	Climate Change Secretariat (CCS), Climate Change Branch (CCB)



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
					<p>ECCC modelling group by March 31, 2024.</p> <p>3. Approval of updated Horizontal Results Framework and update to climate data hub by June 30, 2024.</p>	
73	<p>To support timely course correction, Environment and Climate Change Canada, working with federal organizations including Statistics Canada, should develop methods for estimating greenhouse gas emissions data with a lag of no more than a year and ideally less.</p>	<p>Agree. Earlier greenhouse gas emission estimates could be valuable in policy development, if it is assured that the development of the estimates is done in a consistent and complementary manner to the National Inventory Report.</p> <p>The development of methods for estimating greenhouse gas emissions data with a lag of at most a year should be accompanied by a cost-benefit analysis to confirm whether there is good value for the necessary resources. Environment and Climate Change Canada's collaboration with Statistics Canada will ensure the expertise in both departments is optimized to produce the most accurate and timely greenhouse gas emissions data for Canada.</p>	<p>A method has been developed for estimating GHG emissions data with a lag of at most a year.</p>	December 31, 2025	<p>The National Inventory Report is largely constructed based on several prerequisites, including a mature data supply chain, which has been developed over many years. The Inventory is reliant on many partners and data providers to develop a complete inventory. A coordinated effort with these partners is needed, noting that these partners may also have data supply issues or other limitations themselves, and so on.</p> <p>Under this action plan the following tasks are proposed:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Review data supply chain arrangements and work with federal partners, including Statistics Canada, to identify what early data can be provided from key data suppliers (Sept 30, 2024) 	<p>Pollutant Inventories and Reporting Division, Science and Risk Assessment Directorate, Science and Technology Branch</p>



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
					<ol style="list-style-type: none"> 2. Identify options to develop a method for estimating timelier GHG emissions, including resource requirements (March 31, 2025) 3. Based on the options, develop a method for estimating timelier GHG emissions (Dec 31, 2025) 	
84	<p>Environment and Climate Change Canada and the Privy Council Office should make substantive information from the integrated climate lens analyses publicly available in order to meet the intent of the lens. The 2030 Emissions Reduction Plan states that the lens is to take into account climate and economic considerations to inform policy development and decision making across federal organizations.</p>	<p>Agree. Enhancing public trust in the conduct of environmental assessment is an important objective of the integrated climate lens, as it has been in the application of Strategic Environmental Assessments.</p> <p>As the integrated climate lens evolves beyond its pilot phase, Environment and Climate Change Canada is committed to making climate change information readily available. In modernizing the Strategic Environmental Assessment regime, the government intends to formalize a reporting mechanism among departments to demonstrate publicly how climate and other environmental impacts were taken into account. The mechanism may build on and update the Cabinet Directive on the Environmental Assessment of Policy, Plan and Program Proposals, which requires the preparation of a public statement of environmental effects on select proposals.</p>	<p>Strategic Environmental Assessment practices are updated to integrate economic and environmental assessment and applied across the federal government. Transparency elements are enhanced to ensure that departments release public statements summarising their assessment findings and report annually on how environmental and economic considerations are incorporated into decision-making processes.</p>	March 31, 2026	<ol style="list-style-type: none"> 1. Changes will be proposed to Strategic Environmental Assessment practices across government departments, applying lessons from the Integrated Climate Lens pilot. This includes the requirement for departments to issue public statement of the environmental and economic effects for all proposals that have been implemented or announced. Departments would also report on their integrated environment and economic assessment practices through their respective 	Integrated Climate Lens Center of Expertise, Strategic Policy Branch



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
					<p>Departmental Sustainable Development Strategy reporting. Completion by March 31, 2024.</p> <p>2. ECCC will provide guidance to departments and agencies on transparency requirements related to Strategic Environmental Assessment. This includes support in improving the overall quality and timeliness of public information on how key environmental and economic considerations are incorporated into decision-making processes. Initial guidance to be provided to departments by April 1, 2024</p> <p>3. ECCC undertakes initial stock-take of enhanced Strategic Environmental Assessment practices, including with respect to transparency requirements. Completion by March 31, 2025.</p>	



Paragraph number in report	CESD Recommendation	Departmental Response	Description of Final Expected Outcome/Result	Expected Final Completion Date	Action Plan and Key Milestones (Description/Dates)	Responsible Organization/ Contact (Division, Branch, Directorate)
					4. ECCC will undertake a dedicated review of whether the guidance and support around transparency is achieving the desired outcome. Guidance on transparency requirements updated as appropriate. Completion by March 31, 2026.	

Note:

- The Audit and Evaluation Branch will refer to this management action plan in its periodical follow-up with each Branch Head and in its report to the Deputy Minister on the progress made in implementing the OAG or CESD recommendations.



Plan d'action détaillé de la direction d'Environnement et Changement climatique Canada

En réponse aux recommandations du rapport 6 : [Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité — Plan de réduction des émissions pour 2030](#)

Rapport d'automne 2023 du Commissaire à l'environnement et au développement durable

Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
31	<p>Pour améliorer la transparence et l'efficacité de la mise en œuvre des mesures, Environnement et Changement climatique Canada devrait publier un calendrier indiquant une date limite de mise en œuvre, les jalons et les réductions d'émissions attendues pour chacune de ses mesures. De plus, le Ministère devrait veiller à inclure cette information dans les plans de réduction des émissions et les rapports d'étape subséquents, en commençant par le rapport d'étape de 2023.</p>	<p>En accord. Comme l'exige l'alinéa 10(1)(e) de la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>, Environnement et Changement climatique Canada publie un calendrier prévisionnel pour la mise en œuvre des mesures incluses dans les prochains plans de réduction des émissions. Comme l'exige le paragraphe 14(b) de la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>, Environnement et Changement climatique Canada fournira une mise à jour sur la mise en œuvre des mesures fédérales, des stratégies sectorielles et des stratégies opérationnelles du gouvernement fédéral décrites dans les plans de réduction des émissions, y compris, le cas échéant, des informations telles que les échéances de mise en œuvre et les réductions prévues. Le premier rapport d'étape associé au plan de réduction des émissions de 2030 sera terminé d'ici à la fin de l'année 2023</p>	<p>Les plans de réduction des émissions (PRE) et les rapports d'étape sont produits conformément à la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>.</p> <p>Les PRE ultérieurs comprendront un calendrier prévisionnel pour la mise en œuvre des mesures.</p> <p>Les rapports d'étape associés aux plans de réduction des émissions seront également publiés et comprendront une mise à jour sur la mise en œuvre des mesures fédérales, des stratégies sectorielles et des stratégies opérationnelles du gouvernement fédéral décrites dans les PRE</p>	31 décembre 2029	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les PRE pour les années 2035, 2040, 2045 et 2050 sont établis conformément au calendrier de présentation du rapport prévu dans la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>. Les plans comprennent un calendrier prévisionnel pour la mise en œuvre des mesures incluses dans le plan. Le prochain PRE portera sur l'objectif 2035 et sera établi d'ici décembre 2029. 2. Les rapports d'étape sur les PRE sont établis conformément au calendrier de présentation du rapport prévu dans la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>. Le premier rapport sur l'état d'avancement du PRE à l'horizon 2030 sera établi d'ici décembre 2023. 	<p>Division des politiques horizontales et de coordination, Direction de la politique horizontale, de l'engagement et de la coordination (DPHEC), Direction générale des changements climatiques (DGCC)</p> <p>Division des affaires climatiques intergouvernementales et des rapports, DPHEC, DGCC</p>



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
			et, dans la mesure du possible, des informations comme les échéances finales de mise en œuvre et les réductions prévues.			
32	<p>Pour veiller à ce que le prochain Plan de réduction des émissions soit inclusif, Environnement et Changement climatique en collaboration avec les organisations fédérales chargées de la mise en œuvre des mesures du plan, devrait réaliser une analyse approfondie de toutes les mesures du plan afin de déterminer comment certains groupes seront touchés par le plan et ses mesures. À la lumière de cette analyse, le Ministère devrait collaborer avec les autres organisations fédérales pour mettre en place des mesures visant à atténuer ces effets, établir des indicateurs de rendement et recueillir des données désagrégées afin d'évaluer l'efficacité des mesures.</p>	<p>Partiellement en accord. Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'autres ministères responsables de la mise en œuvre des mesures du Plan de réduction des émissions de 2030, continueront de tirer parti des outils décisionnels pangouvernementaux, tels que l'outil d'analyse comparative entre les sexes plus, pour analyser les incidences des mesures sur des groupes démographiques spécifiques et pour éclairer l'élaboration de mesures futures. Environnement et Changement climatique Canada appliquera également ces outils aux futurs plans de réduction des émissions et aux jalons connexes, exigés par la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>. Environnement et Changement climatique Canada n'est pas le seul responsable de l'élaboration des mesures, de la collecte des données désagrégées ou de l'élaboration d'indicateurs de rendement dans l'ensemble du plan de réduction des émissions, mais travaillera en collaboration avec d'autres ministères concernés afin d'explorer l'élaboration d'indicateurs et pour la collecte</p>	<p>Selon un examen de l'ACS+ réalisée pour les mesures du PRE, ECCC, en collaboration avec les ministères chargés de la mise en œuvre, déterminera les possibilités d'analyse plus poussée et les indicateurs et données qui pourraient être recueillis pour mieux comprendre l'incidence des mesures du PRE sur les groupes marginalisés et contribuer à l'élaboration de nouvelles mesures.</p>	31 décembre 2024	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recommandation d'audit et plan de travail communiqués aux ministères chargés de la mise en œuvre d'ici le 31 décembre 2023. 2. Mise en place d'un groupe de travail avec les ministères concernés et élaboration d'un plan de travail, qui pourrait comprendre l'examen de certaines analyses et certains indicateurs de l'ACS+ existants, et la détermination des lacunes/possibilités d'ici le 31 janvier 2024. 3. Avec les ministères concernés, détermination des indicateurs et des données qui pourraient être recueillies pour mieux comprendre l'incidence des mesures du PRE sur les 	<p>Division des politiques horizontales et coordination, Direction de la politique horizontale, de l'engagement et de la coordination (DPHEC), Direction générale des changements climatiques (DGCC)</p> <p>Secrétariat des changements climatiques (SCC), DGCC</p>



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
		de données pour mieux comprendre les effets des mesures climatiques sur certains groupes, tel que les groupes marginalisés.			groupes marginalisés d'ici le 30 septembre 2024. 4. Avec les ministères concernés, élaboration d'un plan d'action pour la collecte d'indicateurs et de données, d'ici le 31 décembre 2024.	
41	Pour améliorer la transparence et la crédibilité de sa modélisation, Environnement et Changement climatique devrait collaborer avec des scientifiques, des ingénieures et ingénieurs et des économistes indépendants et appliquer leur expertise au sein d'un forum pancanadien sur la modélisation. Le forum pourrait intégrer le Carrefour de modélisation énergétique en son cadre pour éviter tout chevauchement. La collaboration devrait comprendre, en temps opportun, un examen exhaustif par les pairs visant les hypothèses de modélisation du Ministère, les structures de ses modèles et les interactions entre ceux-ci. L'examen devrait également permettre d'améliorer les	Partiellement en accord. Environnement et Changement climatique Canada continue l'amélioration de la transparence et la crédibilité de sa modélisation des émissions. Des tiers ont reconnu ces améliorations et noté que « le plan de réduction des émissions est plus transparent sur la modélisation et l'analyse utilisées pour élaborer les projections que ce que nous avons vu auparavant; le plan élabore des projections d'émissions secteur par secteur qui pourraient constituer la base de feuilles de route sectorielles pour aider à la mise en œuvre, et il donne un aperçu de la façon dont le plan sera exécuté ». Environnement et Changement climatique Canada a récemment conclu un processus dirigé par des experts afin d'obtenir un avis indépendant sur sa modélisation. Le plan d'action élaboré pour donner suite aux recommandations formulées dans le cadre de cette revue de modélisation comprendra des mesures préliminaires telles que la création d'une version canadienne du forum de modélisation de l'University Stanford (Stanford University Energy Modeling	Grâce à la mise en œuvre de son plan d'action, Environnement et Changement climatique Canada améliorera la transparence et la crédibilité de ses modèles en fournissant plus de détails sur ses hypothèses et sur la documentation des modèles. Environnement et Changement climatique Canada collaborera également avec les organisations appropriées pour créer un réseau de modélisateurs qui permettra une plus grande collaboration entre les	1 juillet 2026	1. Le rapport d'avancement du PRE 2023 et/ou le rapport sur les projections d'émissions 2023 (publication à l'automne 2023) comprendront un niveau de détail accru sur les hypothèses qui sous-tendent toutes les politiques et mesures modélisées, des liens vers la documentation du modèle dans la mesure du possible et des résultats plus détaillés en matière d'émissions de gaz à effet de serre. (31 décembre 2023) 2. Atelier de modélisation sur la carboneutralité-Zero (20 et 21 septembre 2023) 3. Atelier initial du réseau de modélisation (1 janvier 2025) 4. Atelier du réseau de modélisation - Exercice de	Direction de l'analyse économique, Direction générale de la politique stratégique



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
	<p>données d'entrée des modèles et les valeurs présumées de façon à les rendre aussi réalistes que possible. Environnement et Changement climatique Canada devrait officialiser cette collaboration et rendre les résultats publics.</p>	<p>Forum), qui offrira des possibilités régulières de collaboration formelle avec des experts externes en modélisation. Les recommandations formulées dans le cadre de l'examen de la modélisation seront rendues publiques, de même que les résultats du nouveau forum de modélisation.</p> <p>Environnement et Changement climatique Canada partage les objectifs du commissaire à l'environnement et au développement durable avec des différences d'accent dans certains domaines tels que les spécificités des interactions avec les experts.</p>	<p>modélisateurs canadiens et un examen approfondi par les pairs des modèles, y compris la façon dont ils sont construits, la façon dont ils interagissent les uns avec les autres, et les hypothèses. Cette collaboration débutera par un atelier de modélisation sur la carboneutralité à l'automne 2023 afin de favoriser une meilleure harmonisation des travaux de la communauté de modélisation de l'énergie et de l'environnement (gouvernement, universités et société civile) en vue d'évaluer quels sont les modèles appropriés pour aider les décideurs à atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 fixé par le gouvernement du Canada. Cet atelier réunira des experts de la communauté de la</p>		<p>modélisation de projet (30 mars 2025)</p> <p>5. Atelier du réseau de modélisation - Comparaison des résultats du projet (1 juillet 2026)</p> <p>6. Rapports semestriels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action à l'intention de la sous-ministre adjointe de la direction générale de la politique stratégique d'ECCE (31 mars 2024).</p>	



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
			<p>modélisation de l'énergie et de l'environnement qui seront invités à donner leur avis sur la meilleure façon de faire évoluer la modélisation et les approches reliées à la carboneutralité au Canada.</p> <p>Environnement et Changement climatique Canada lancera également la création d'un Forum canadien de la modélisation qui réunira les principaux experts et décideurs du gouvernement, de l'industrie, des universités et d'autres organismes de recherche afin d'étudier les questions énergétiques et environnementales importantes. Pour chaque étude, le Forum de modélisation organisera un groupe de travail chargé d'élaborer la conception de l'étude,</p>			



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
			d'analyser et de comparer les résultats de chaque modèle et de discuter des principales conclusions. Le forum offrirait une plateforme non partisane pour une discussion objective des questions importantes. L'objectif de chaque groupe d'étude serait de partager la recherche et de discuter des résultats de la modélisation.			
50	Pour contribuer à assurer la mise en œuvre en temps opportun des mesures liées au climat, Environnement et Changement climatique Canada devrait vérifier que l'information contenue dans le centre de données sur le climat est complète, exacte concise et pertinente. Si l'information ne répond pas à ces critères, Environnement et Changement climatique Canada devrait assurer un suivi sans délai auprès des organisations chargées de la mise en œuvre. Il devrait	En accord. Environnement et Changement climatique Canada examinera les données recueillies auprès des ministères chargés de la mise en œuvre afin d'identifier et de combler les lacunes et d'assurer une cohérence permanente entre le centre de données climatiques et le cadre horizontal de résultats en matière d'atténuation des changements climatiques.	Le centre de données climatiques est complet, précis, concis et pertinent et s'aligne sur le cadre horizontal de résultats sur l'atténuation des changements climatiques.	30 juin 2024	<ol style="list-style-type: none">1. Examen des lacunes du centre de données climatiques d'ici le 31 décembre 2023.2. Mise en œuvre, d'ici le 31 mars 2024, de toute modification nécessaire au processus de collecte et de validation des informations, ainsi que de toute modification visant à améliorer la pertinence des informations demandées.3. Harmonisation avec le cadre horizontal de résultats révisé d'ici le 30 juin 2024.	Secrétariat des changements climatiques (SCC), Direction générale des changements climatiques (DGCC)



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
	également harmoniser l'information du centre de données avec celle du cadre horizontal de résultats en matière d'atténuation des changements climatiques d'ici la fin de 2024.					
57	Environnement et Changement climatique Canada, de concert avec les organisations fédérales chargées de la mise en œuvre de plan climatique, devrait recenser de façon systématique les mesures clés qui sont nécessaires à l'atteinte des objectifs du Canada pour 2030 et 2050 et hiérarchiser leur mise en œuvre. Il devrait également publier cette information dans le rapport d'étape de 2025.	En accord. Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'autres ministères responsables de la mise en œuvre des mesures du Plan de réduction des émissions pour 2030, sous les auspices du Comité de mise en œuvre du plan climatique, identifieront systématiquement les mesures clés et les classeront par ordre de priorité.	Les comités de mise en œuvre du plan climatique détermineront les mesures clés et établiront un ordre de priorité pour leur mise en œuvre.	31 décembre 2025	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'une approche pour déterminer et hiérarchiser les mesures clés, en collaboration avec les ministères chargés de la mise en œuvre, d'ici le 31 janvier 2024. 2. Obtention de l'approbation du comité des SM sur la mise en œuvre du plan climatique pour déterminer et hiérarchiser les mesures clés d'ici le 31 mars 2024. 3. Rapport interne initial sur l'état d'avancement des mesures clés d'ici le 31 octobre 2024. 4. Informations publiées dans le rapport d'étape du Plan de réduction des émissions pour 2025. 	Secrétariat des changements climatiques (SCC), Direction générale des changements climatiques (DGCC)
72	En s'appuyant sur des outils existants, Environnement et Changement climatique Canada, de concert avec les organisations fédérales	En accord. Environnement et Changement climatique Canada poursuivra le développement du cadre horizontal des résultats en matière d'atténuation des changements climatiques et du centre de	Le cadre horizontal de résultats en matière d'atténuation des changements climatiques, publié	30 juin 2024	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recommandation d'audit et plan d'action communiqués aux ministères chargés de la mise en œuvre d'ici le 31 décembre 2023. 	Secrétariat des changements climatiques (SCC), Direction générale des changements



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
	chargées de la mise en œuvre, devrait élaborer un cadre de suivi complet permettant d'évaluer rapidement si les résultats attendus sont en voie d'être atteints. Le cadre devrait comprendre de multiples indicateurs de rendement par secteur et par mesure assortis de cibles et de jalons intermédiaires établis en collaboration avec le groupe chargé de la modélisation au Ministère.	données climatiques, de manière complémentaire et cohérente, afin d'inclure davantage d'indicateurs, d'objectifs et de jalons intermédiaires.	chaque année sous la forme de tableau complémentaire aux plans et rapports ministériels sur les résultats d'ECCE, et le centre de données climatiques comporteront plus d'indicateurs, de cibles et de jalons provisoires au cours de la période de référence 2024-2025 par rapport à la période de référence 2023-2024.		<ol style="list-style-type: none"> 2. Élaboration d'indicateurs, de cibles et de jalons provisoires supplémentaires en collaboration avec les ministères chargés de la mise en œuvre et en coordination avec le groupe de modélisation d'ECCE d'ici le 31 mars 2024. 3. Approbation du cadre horizontal de résultats mis à jour et mise à jour du centre de données climatiques d'ici le 30 juin 2024. 	climatiques (DGCC)
73	Pour soutenir la capacité de corriger le tir en temps opportun, Environnement et Changement climatique Canada, en collaboration avec les organisations fédérales, dont Statistique Canada, devrait s'employer à élaborer des méthodes d'estimation des données sur les émissions de gaz à effet de serre avec un décalage d'au plus un an, idéalement moins.	<p>En accord. La production plus rapide d'estimations des émissions de gaz à effet de serre pourrait être utile à l'élaboration des politiques, à condition que ces estimations soient élaborées de manière cohérente et complémentaire au rapport d'inventaire national.</p> <p>Le développement de méthodes d'estimation des données sur les émissions de gaz à effet de serre avec un décalage d'au plus un an devrait être accompagné d'une analyse coûts-avantages pour confirmer si les ressources nécessaires sont bien valorisées. La collaboration entre Environnement et Changement climatiques Canada et Statistique Canada garantira que l'expertise des deux ministères est optimisée pour produire les données sur les</p>	Une méthode a été développée pour estimer les données sur les émissions de GES avec un décalage d'un an au maximum.	31 décembre 2025	Le Rapport d'inventaire national est en grande partie construit sur la base de plusieurs conditions préalables, notamment une chaîne d'approvisionnement en données mature, qui a été développée sur plusieurs des années. L'inventaire s'appuie sur de nombreux partenaires et fournisseurs de données pour développer un inventaire complet. Un effort coordonné avec ces partenaires est nécessaire, en sachant que ces partenaires peuvent également avoir eux-mêmes des problèmes d'approvisionnement en	Division des Inventaires et rapports sur les polluants, Direction des sciences et de l'évaluation des risques, Direction générale des sciences et de la technologie



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
		émissions de gaz à effet de serre les plus précises et les plus actuelles pour le Canada.			données ou d'autres limitations, etc. Dans le cadre de ce plan d'action, les tâches suivantes sont proposées : <ol style="list-style-type: none">1. Examiner les dispositions relatives à la chaîne d'approvisionnement des données et travailler avec les partenaires fédéraux, y compris Statistique Canada, pour identifier les premières données qui peuvent être fournies par les principaux fournisseurs de données (30 septembre 2024).2. Identifier les options pour développer une méthode d'estimation des émissions de GES plus rapides, y compris les besoins en ressources (31 mars 2025).3. Sur la base des options, développer une méthode pour estimer les émissions de GES à plus court terme (31 décembre 2025).	



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
84	<p>Environnement et Changement climatique Canada et le Bureau du Conseil privé devraient rendre publique les renseignements importants des analyses effectuées à l'aide de l'optique intégrée des changements climatiques afin de réaliser l'objectif de l'optique. Le Plan de réduction des émissions pour 2030 mentionne que l'optique tiendra compte des considérations climatiques et économiques pour éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions dans toutes les organisations fédérales.</p>	<p>En accord. Renforcer la confiance du public dans la conduite de l'évaluation environnementale est un objectif important de l'optique climatique intégrée, comme cela a été le cas pour l'application des évaluations environnementales stratégiques.</p> <p>Alors que l'optique climatique intégrée évolue au-delà de sa phase pilote, Environnement et Changement climatique Canada s'est engagé à rendre les informations sur le changement climatique facilement accessibles. En modernisant le régime d'évaluation environnementale stratégique, le gouvernement a l'intention d'officialiser un mécanisme de rapport entre les ministères afin de démontrer publiquement comment les impacts climatiques et autres impacts environnementaux ont été pris en compte. Ce mécanisme pourrait s'appuyer sur la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes, qui exige la préparation d'une déclaration publique sur les effets environnementaux de certains projets.</p>	<p>Les pratiques d'évaluations environnementales stratégiques sont mises à jour pour intégrer l'évaluation économique et environnementale et appliquée à l'échelle du gouvernement fédéral. Les éléments de transparence sont améliorés pour garantir que les ministères publient des déclarations résumant les conclusions de leur évaluation et rendent compte chaque année de la manière dont les considérations environnementales et économiques sont intégrées dans les processus décisionnels.</p>	31 mars 2026	<ol style="list-style-type: none">1. Des changements sont proposés aux pratiques d'évaluation environnementale des différents ministères, en appliquant les leçons du projet pilote Optique intégrée des changements climatiques. Il s'agit notamment de l'obligation pour les ministères de publier une déclaration publique sur les effets environnementaux et économiques de toutes les propositions qui ont été mises en œuvre ou annoncées. Les ministères devront également rendre compte de leurs pratiques d'évaluation environnementale et économique intégrée dans le cadre de leur stratégie ministérielle de développement durable. Achèvement d'ici le 31 mars 2024.2. ECCC fournit des conseils aux ministères et organismes sur les exigences en matière de transparence au sujet de l'évaluation	Centre d'expertise de l'optique intégrée des changements climatiques, Direction générale de la politique stratégique



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
					<p>environnementale stratégique. Cela inclut un soutien à l'amélioration de la qualité globale et de l'actualité des informations publiques sur la manière dont les principales considérations environnementales et économiques sont intégrées dans les processus décisionnels. Conseils initiaux fournis aux ministères d'ici le 1er avril 2024.</p> <p>3. ECCC réalisera un bilan initial des améliorations aux pratiques d'évaluation stratégique environnementale, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de transparence. Achèvement d'ici le 31 mars 2025.</p> <p>4. ECCC entreprendra un examen spécifique pour déterminer si les orientations et le soutien en matière de transparence permettent d'atteindre le résultat souhaité. Les orientations sur les exigences en matière de</p>	



Numéro du paragraphe dans le rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse ministérielle	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Plan d'action et principaux jalons (description/dates)	Organisation responsable/contact (division/direction, direction générale)
					transparence seront mises à jour le cas échéant. Achèvement d'ici le 31 mars 2026.	

Remarque :

- La Direction générale de l'audit et de l'évaluation s'appuiera sur le plan d'action de direction lors de son suivi périodique auprès de chaque chef de direction générale et dans son rapport au sous-ministre sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du BVG ou de la CEDD.